Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 août 2014

Communiqué de presse

JEAN-FRANÇOIS CORDET, PREFET DU NORD EN DEPLACEMENT DANS L'AVESNOIS

Quelques jours après sa prise de fonctions, Jean-François Cordet, préfet du Nord, a effectué son premier déplacement dans le département dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, ce jeudi 21 août. Il a rencontré les agents de la sous-préfecture avant de rendre visite à plusieurs élus de l'arrondissement.

Au cours de ce déplacement, le préfet a fait un point sur l'action de l'Etat en matière de politique de la ville. Il s'est ainsi rendu dans le centre de Maubeuge et dans des quartiers (Lac de Paradis à Louvroil, Sous-le-bois, Provinces françaises et L'Epinette à Maubeuge) faisant l'objet d'une opération de rénovation urbaine. Tous ces quartiers demeurent prioritaires dans le cadre du futur contrat de ville. L'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe compte actuellement 13 contrats urbains de cohésion sociale (Cucs). La programmation 2014 concerne une centaine de dossiers pour un montant d'aides de l'Etat d'un peu plus d'un million d'euros.

Le déplacement ayant également une tonalité économique, le préfet a visité l'entreprise Menissez à Feignies qui est un des leaders des produits précuits sous atmosphère protectrice, surgelés et pains cuits. Il a salué le dynamisme de cette entreprise, son investissement dans la recherche et le développement et sa politique de formation en partenariat avec l'Etat et Pôle Emploi, qui oriente régulièrement des demandeurs d'emploi correspondant aux profils recherchés par l'entreprise. Celle-ci accueille par ailleurs des bénéficiaires de contrats aidés par l'Etat (36 depuis le début de l'année 2014).

Jean-François Cordet a également visité la tuberie pétrole-gaz du site Vallourec à Aulnoye-Aymeries. Il a salué le projet de création du futur centre d'études pour lequel l'entreprise s'est vu octroyer en juin dernier une subvention de 427 500 euros au titre de la prime d'aménagement du territoire (PAT). La mise en œuvre de ce projet aboutira à la création de 95 emplois de techniciens et ingénieurs-chercheurs en plus des 500 emplois existants actuellement. Les services de l'Etat, et en particulier la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et la sous-préfecture d'Avesnes se sont mobilisées pour faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais et s'assurer ainsi qu'il soit réalisé en France.

Service régional
de la communication interministérielle | 03 20 30 52 50 | pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - www.nord.gouv.fr